



Mairie de Varetz

Invitation : Réunion Publique

Loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables

La population est invitée à participer à une réunion publique d'information qui se tiendra le jeudi 09 novembre 2023 à 18H00 dans la salle du conseil municipal.

Les communes peuvent définir, en concertation avec la population, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. La loi APER relative à l'Accélération de la Production Des Energies Renouvelables du 10 mars 2023 est le volet législatif d'un grand plan d'accélération, comportant de nombreuses mesures réglementaires dont la planification du déploiement des énergies renouvelables dans les territoires